

Adresse des citoyens composant le bataillon Le Peletier séant à Boulogne (Nord) félicitant la Convention pour avoir su sauver la patrie des dangers, lors de la séance du 24 thermidor an II (11 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des citoyens composant le bataillon Le Peletier séant à Boulogne (Nord) félicitant la Convention pour avoir su sauver la patrie des dangers, lors de la séance du 24 thermidor an II (11 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. pp. 457-458;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_23155_t1_0457_0000_9

Fichier pdf généré le 09/07/2021

Délégué par le département dans le district d'Étain pour une mission importante, au moment où la conjuration des triumvirs, au moment où de nouveaux tyrans voulaient substituer le règne de l'esclavage à la liberté. Malgré toute ma diligence à me rendre à mon poste, je n'ai pu arriver à temps pour exprimer mon vœu à la Convention nationale. Je déclare donc adhérer à l'adresse que le département vous a adressée le 16 thermidor, et adopter, dans tout son contenu, les principes qui y sont développés et qui constituent le vrai républicain.

GOUBERT.

b'

[*La sté popul. et républicaine de Mont-la-Liberté* (1), à la *Conv.*; *De Mont-la-Liberté, près Arras, 20 therm. II*] (2)

Citoyens représentans,

Déjà vous avez reçu les témoignages de la plus vive satisfaction de presque toutes les communes et sections de la République sur l'énergie que vous avez montré dans la dernière crise, qui, sans vos soins, eût agité tout l'empire, en terrassant le nouveau tiran qui avait voulu planer au-dessus de la loi. Membres d'une société populaire, habitans d'une commune voisine du lieu où il a pris naissance, ni lui ni d'autres monstres de son genre n'ont pu influencer nos sentimens républicains, ni sur notre confiance en vous.

Si nous ne vous avons pas fait connaître plus tôt notre adhésion à tout ce qui a émané de vos sages et fermes délibérations dans ce dernier événement, c'est qu'occupés presque tous ou aux travaux de la moisson, ou au soulagement de nos frères malades qui se trouvent dans l'hôpital situé dans notre commune, ces travaux nous ont paru plus instans que de nous rassembler pour vous écrire, persuadés, comme nous le sommes, que vous préférez les actions aux paroles et aux écrits, qui ne sont que trop souvent mensongers.

Comptez toujours sur notre zèle et notre réunion à la République une et indivisible, et croyez que, si nos cœurs, nos faibles lumières et nos bras vous sont utiles, ils sont à vous. Vive la République, vive la Convention !

P. GARRIGOUX (*secrét.*), BOURGEOIS (*présid.*),
Benjamin BOURGEOIS (*secrét.*).

c'

[*La garde nat. d'Angers* (3) à la *Conv.*; *arrêté le 16 therm. II*] (4)

Citoyens représentans,

Pour la deuxième fois le tyran n'existe plus. Votre énergie nous en délivré. La garde natio-

(1) Ci-devant Mont-Saint-Eloi (Pas-de-Calais).

(2) C 315, pl. 1 265, p. 51. Mention dans *Bⁱⁿ*, 30 therm. (1^{er} suppl^l).

(3) Maine-et-Loire.

(4) C 315, pl. 1 265, p. 25; *Débats*, n° 690, 405. Mention dans *Bⁱⁿ*, 30 therm. (1^{er} suppl^l); *J. Sablier*, n° 1 493.

nale d'Angers vous en félicite. Elle n'a à regretter que de n'avoir pu concourir avec vous et nos braves frères d'armes de Paris à l'annéantissement des traîtres. Elle vous invite à continuer vos travaux jusqu'à l'entier affermissement de la liberté.

ROGUET (*comm^{de}*) [et environ 60 signatures].

d'

[*La comm. de Brutus, cy-devant Ris* (1), à la *Conv.*; *Brutus, 13 therm. II*] (2)

Législateurs,

Le tyran n'est plus ! Votre courage a sauvé la patrie. Recevez le témoignage de notre reconnaissance et le serment de mourir pour la représentation nationale. Vive la République ! Vive la liberté ! Vive la Convention !

CARRÉ (*maire*), MOUTIE (*agent nat.*), MARCHAND (*off. mun.*), ANDRY, LEFRANC (*notable*), J.B. SALLIN (*notable*), CHEREY (*notable*), LONGUET (*notable*), DASNIN (*notable*), MANGEON (*off. mun.*)
[et une signature illisible].

e'

[*Les républicains de Blois* (3), à la *Conv.*; *Blois, II therm. II*] (4)

Représentans du peuple,

Vous venés de sauver encore une fois la patrie ! De trop infâmes conspirateurs voulaient annéantir la liberté. Vous avés parlé, et ils ne sont déjà plus. Les républicains de Blois viennent de vous jurer de nouveau l'attachement le plus sincère. Ils viennent de réitérer ce serment solennel de vivre libres ou de mourir et ils ne seront pas parjures. Ils vous félicitent sur les grandes mesures qui ont conduit à l'échafaud les monstres dont toutes les actions criminelles et perfides avaient pour but l'esclavage d'un peuple énergique et fier de sa liberté.

TOUTANPERDOUX (?) (*secrét.*), P.N. DOUBLET (*présid.*) [et environ 105 autres signatures].

f'

[*Les c^{ns} composant le bataillon Le Peletier*, à la *Conv.*; *Boulogne* (5), *13 therm. II*] (6)

Citoyens législateurs,

Des nouveaux dangers menaçoient la patrie. Vous avez encore une fois, par vos lumières et votre énergie, sçu les dissiper, en punir les auteurs, et la patrie est sauvée. Vous savez,

(1) Seine-et-Oise.

(2) C 315, pl. 1 265, p. 24. Mention dans *Bⁱⁿ*, 30 therm. (1^{er} suppl^l).

(3) Loir-et-Cher.

(4) C 315, pl. 1 265, p. 60. Mention dans *Bⁱⁿ*, 30 therm. (1^{er} suppl^l).

(5) Nord.

(6) C 315, pl. 1 265, p. 27. Mention dans *Bⁱⁿ*, 30 therm. (1^{er} suppl^l).

législateurs, qui étoient les auteurs de ce complot liberticide. Les Robespierre, les Coutons, les Lebas, Saint-Just, les Hanriot, etc., en qui on avoit toute confiance, croyant qu'ils s'en seroient rendu dignes, mais, apprenant leurs forfaits, nous les avons à l'instant voués à l'exécution publique. Cela fait que l'on ne doit pas s'attacher aux personnes mais bien aux choses. Nous vous invitons à continuer votre surveillance active, et nous ne reconnaissons pour point de ralliement que la Convention nationale. Nous la défendrons jusqu'à la mort.

Périssent les tyrans et les traîtres qui se couvrent du masque du patriotisme pour mieux nous tromper ! Vive la République ! Vive la Convention nationale !

BUTOR (*comm^{dt}*) [et environ 60 autres signatures].

g'

[*Les maire, officiers municipaux et le conseil g^{al} de la comm. de La Rivière* (1), à la Conv.; 20 therm. II] (2)

Les maire et officiés municipaux et conseille générale de la ditte commune étant ensemblé au lieu ordinaire de leur séance, félicite La Convention nationale sur ces glorieux travaux, d'avoir punit le tirans Robespierre et les complice de leur infâmes conspiration et infamie traison. Dingne (*sic*) représentans, nous atendons la victoir de votre exa[c]titude. Vive La montagne ! Vive la République et les vrais républicains, mort au tirans ! C'es[t] notre désirre. S. et F.

Jean DAUDIE (*off. mun.*), LEROY (*maire*), Jacques DELIEE (*off. mun.*), CANTALEU (*off. mun.*), GOSSELIN (*off. mun.*), Jacque QUESNÉ, VIVIEN (*notable*), J.F. LECERF (*notable*), VALSEMEY (*agent nat.*), Charle LEQUESNE (*notable*).

h'

[*Les administrateurs du départ^t des Côtes-du-Nord, à la Conv.; Port-Briec, 15 therm. II*] (3)

Représentans de la nation,

Votre courage vient encore de sauver la liberté. Les Français reconnoissants bénissent vos succès. La vigueur de vos décrets des 9 et 10 thermidor va prouver à l'Europe entière, qu'au milieu de vous-mêmes, les ambitieux, les dominateurs, quelque masque qu'ils empruntent, ne trouvent que la honte et l'échaffaut. Que les tirans frémissent en voyant le sort réservé à ceux qui voudroient monter les premières marches d'un trône renversé !

Constamment ralliés autour de la Convention, nous ne voyons que ses loix; nous mourons, s'il le faut, pour en assurer l'exécution. Les principes de l'égalité et de la liberté sont tout pour nous, les hommes ne sont rien; et la Convention seule a des droits à notre fidélité et à notre dévouement, qui sont inaltérables.

F. SAULNIER HAUTIERE, F. PRIGENT, HELLOZ, M. LE NÉE, GONESSIN.

i'

[*La sté popul. de Montauban* (1), à la Conv.; *Montauban, 17 therm. II*] (2)

Représentans,

Vive la République ! Vive la Convention nationale ! Le monstre polytique qui tendoit sourdement à l'usurpation de la souveraineté du peuple français, a donc expié ses crimes. Son haleine empestée n'infectera plus le sanctuaire auguste de la représentation nationale. Ses accens sanguinaires et machiavéliques ne frapperont plus nos oreilles. Le scélérat Robespierre n'est plus. Vous avez dévoilé, vous avez déconcerté ses trames atroces, et sa tête criminelle est tombée sous le glaive vengeur de la justice révolutionnaire, avec celles de ses coupables coopérateurs. La conjuration triumvirale s'est brisée contre le génie de la liberté et l'ardent amour de la patrie, qui ont dirigé votre courage dans la circonstance, la plus intéressante, peut-être, de la révolution française.

Après avoir sauvé la nation de la tyrannie du royalisme, et de celle du fédéralisme, vous la sauvez encore de la tyrannie dictatoriale. Combien ne devons-nous pas nous empresser de venir personnellement rendre un hommage civique à vos salutaires décrets ? Ils ont brisé les fers dont les Français étoient de nouveau menacés par une ambition aussi orgueilleuse qu'insensée, et par la soif dévorante d'une domination despotique.

Grâces vous soient rendues, dignes législateurs ! Continués, avec l'énergie et la sagesse qui vous caractérisent, la glorieuse carrière que la confiance de la nation vous a ouverte. Restez à votre poste pour anéantir les tyrans et les traîtres, et pour accomplir les heureuses destinées du peuple français. Autant vos vertus sont et seront respectées sur tous les points de la République, autant vos immenses travaux et votre énergie excitent et exciteront la reconnaissance nationale. S. et F.

DEREY (*présid.*), DESPAX cadet (*secrét.*), P^{re} ESPINASSE cousin (*secrét.*), BEAULIEU (*secrét.*), DABRUC fils (*secrét.-exp[édi]t[i]onnai*)*re de la sté*.

[*La sté popul. de la comm. de Montauban, aux patriotes de Paris; Montauban, 17 therm. II*]

(1) Ci-devant Saint-Sauveur, Calvados.

(2) C 313, pl. 1 248, p. 1. Mention dans *Bⁱⁿ*, 30 therm. (1^{er} suppl^l).

(3) C 313, pl. 1 248, p. 2. Mention dans *Bⁱⁿ*, 30 therm. (1^{er} suppl^l).

(1) Lot.

(2) C 315, pl. 1 265, p. 61, 62; *Bⁱⁿ*, 26 therm.; *Moniteur* (réimpr.), XXI, 472; *M.U.*, XLII, 442; *J. Sablier*, n° 1 494; *Débats*, n° 690, 407. Voir aussi, ci-dessous, n° 42.